



AGRICULTURAL WINTER FAIR

**Objet :** Nouvelle procédure de stationnement des remorques

Chers exposants et exposantes,

Afin de continuer à développer et à mettre en valeur la Foire royale d'hiver de l'agriculture, nous effectuons d'importantes modifications en ce qui concerne la gestion du stationnement des remorques sur le site.

#### **Nouveautés en 2025**

Toutes les remorques doivent désormais être enregistrées à l'avance à l'aide de notre **NOUVEAU** système en ligne. Ce changement fait partie des mesures que nous prenons afin de garantir la sécurité et le bon déroulement de la foire pour toutes les personnes concernées.

Une nouvelle structure de tarification du stationnement sera également mise en place, étant donné que la Royale ne peut plus absorber la totalité des coûts du stationnement sur le site d'exposition. Nous répercutons donc une petite partie de ces coûts sur les exposants et exposantes pour assurer le succès à long terme de la foire.

Nous savons que tout changement apporté à des pratiques établies depuis longtemps peut nécessiter une période d'adaptation, et nous vous remercions d'avance pour votre coopération. C'est grâce à votre participation que la Royale est si spéciale, et nous apprécions sincèrement votre soutien.

#### **Ce qu'il faut savoir**

- Le stationnement des caravanes et remorques doit être réservé à l'avance grâce au système d'inscription en ligne.
- La tarification est fondée sur le nombre de jours.
- Les places de stationnement seront attribuées en fonction de la disponibilité au moment de l'inscription.
- Nous continuons d'autoriser une remorque par exposant.
- Nous continuons d'autoriser les entrées et les sorties pour le camion.
- Notez qu'il n'y a pas de frais pour les jours précédant le vendredi 7 novembre, mais vous pourrez commencer à stationner le lundi 3 novembre à condition d'avoir fait votre inscription.
- Les cartes de stationnement peuvent être récupérées comme d'habitude, au point de contrôle A.

**Veuillez vous inscrire en utilisant le lien suivant :** <https://tixr.com/e/152184>

Le tableau ci-dessous présente une ventilation complète des tarifs. Tous les montants incluent la TVH.

Merci encore de votre précieuse participation à la Royale. Pour toute question ou si vous avez besoin d'aide concernant la nouvelle procédure, n'hésitez pas à nous contacter.

	Nombre total de jours	Tarif	TVH (13 %)	Total
REMORQUES DES EXPOSANTS	6 jours ou plus	150,00 \$	19,50 \$	169,50 \$
	3 à 5 jours	125,00 \$	16,25 \$	141,25 \$
	Moins de 3 jours	65,00 \$	8,45 \$	73,45 \$

\*Remarque : des frais de 50 \$ par jour s'appliqueront pour les véhicules qui stationneront plus longtemps que la période prévue.